



Compte-rendu

Conseil syndical du mercredi 31 mars 2021

- date de convocation le 25 mars 2021
- nombre de conseillers en exercice : 34

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 31 octobre dix-huit heures, les membres du Conseil syndical, légalement convoqués, se sont réunis à Aix-Les-Bains, 1500 boulevard Lepic (locaux de Grand Lac -salle du conseil), sous la présidence de Sandra Ferrari, présidente du Syndicat mixte des stations des Bauges.

- étaient présents :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
BALTHAZARD	Pierre-Louis	Grand Lac		X		À JM Vial
BASTIEN	Patrick	Grand Lac		X		À A Huynh
BERTHOMIER	Christian	Grand Chambéry	X			
BRUN	Pierre	Grand Chambéry	X			
CAMUS	Gilles	Grand Lac	X			
DUMAZ	Gérard	Grand Chambéry	X			
DUMAZ	Régis	Grand Chambéry	X			
EXERTIER DIT MONNARD	Philippe	Grand Lac	X			
FABRE	Maryse	Grand Chambéry	X			
FERRARI	Sandra	Grand Chambéry	X			
GALENE	Pierre-Damien	Grand Chambéry	X			
GENNARO	Alexandre	Grand Chambéry		X		À C Trahand
GIMENEZ	André	Grand Lac	X			
GINOLLIN	Pascal	Grand Chambéry			X	
GOGNY	Christian	Grand Chambéry	X			
GONTHIER	Gérard	Grand Lac			X	
GRELLIER	Jean-Marc	Grand Lac			X	
HAERINCK	Sabrina	Grand Chambéry	X			
HUYNH	Antoine	Grand Lac	X			
LEOUTRE	Jean-Marc	Grand Chambéry			X	
MANZATO	Jean-Marie	Grand Lac	X			
MONTORO	Marie-Pierre	Grand Lac			X	
MORAND	Marc	Grand Lac	X			
PETIT GUILLAUME	Sophie	Grand Lac	X			
POILLEUX	Nicolas	Grand Lac			X	
POMMAT	Dominique	Grand Chambéry	X			
REVOL	Karine	Grand Lac	X			
SALOMON	Marie-Thérèse	Grand Lac	X			
TICHKIEWITCH	Serge	Grand Chambéry	X			
TRAHAND	Cécile	Grand Chambéry	X			
TURNAR	Alexandra	Grand Chambéry	X			
VAIRYO	Nicolas	Grand Lac		X		
VANIN	Gaëtan	Grand Chambéry	X			
VIAL	Jean-Marc	Grand Lac	X			
TOTAL :			24	4	6	

Délégués Suppléants (6) :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Votant
BEBERT	Thierry	Grand Chambéry	X	
EXERTIER	Bruno	Grand Lac		
FRAYSSE	Claudie	Grand Lac		
PIERRETON	Christophe	Grand Chambéry	X	
REGAIRAZ	Michel	Grand Chambéry		
WILLANO	Valérie	Grand Lac		
TOTAL :				

Personnel assistant technique ou administratif :

Nom	Prénom	Collectivité	Présent	Excusé
ANTHONIOZ	Jéméry	Régie SGR –domaine alpin		
DENYS	Marie-Laure	Syndicat mixte des stations des Bauges	X	
GIMOND	Frédéric	Grand Lac		
GODALLIER	Johann	Syndicat mixte des stations des Bauges	X	
GOUDOUNEIX	Michel	Grand Chambéry	X	
GRANGE	Damien	SEM des Bauges	X	
LAVASSIERE	Laurent	Grand Lac		
PERRIN	Franck	Régie SGR –domaine nordique	X	
PRUVOST	Anthony	Grand Chambéry	X	
RAMPNOUX	Pascal	Trésorier Principal d'Aix-Les-Bains		

Le conseil syndical est réuni sur convocation du 25 mars 2021

Le quorum est atteint (**24** titulaires, **2** suppléants dont **2** admis au vote, **3** pouvoirs, soit **26** présents pour **29** suffrages).

Ordre du jour :

Information : décisions prises par le Bureau et le Président dans le cadre de la délégation :

- Approbation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du CNES

Approbation des compte-rendus des réunions du Conseil syndical des :

- 21 octobre 2020
- 25 novembre 2020
- 19 décembre 2020
- 06 janvier 2021
- 10 mars 2021

Compétences obligatoires :

- Finances - comptes de gestion 2020 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)
- Finances - comptes administratifs 2020 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)
- Finances - affectation des résultats 2020 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)
- Finances - contributions des collectivités membres 2021
- Finances - budgets primitifs 2021 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)
- Finances - subventions d'exploitation 2021
- Régie SGR - clé de répartition des charges communes 2021
- Finances - validation des tarifs des activités estivales SGR
- Ressources humaines - prime exceptionnelle au personnel de Savoie Grand Revard Mobilisé dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face au Covid-19

Compétences optionnelles :

- Finances - compte de gestion 2020 (Alpin-AM)
- Finances - compte administratif 2020 (Alpin-AM)
- Finances - affectation des résultats 2020 (Alpin-AM)
- Finances - budgets primitifs 2021 (Alpin-AM)
- Finances - Validation des tarifs des activités estivales AM
- Finances – taxes et produits irrécouvrables
- Approbation du programme espace ludique / Pôle Glisse 4 saisons Aillons-Margériaz 1000

Questions diverses.

Sandra FERRARI ouvre la séance et remercie tous les membres présents. Elle indique que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : André Gimenez

Elle fait part de la parution d'un post sur les réseaux sociaux comportant un questionnaire des commerçants du Revard qui s'interrogent sur leur intérêt à rester dans le SMSB au vu de la répartition des investissements réalisés sur l'ensemble du territoire.

Sandra FERRARI indique qu'elle peut comprendre que la complexité du syndicat à la carte, ajoutée aux craintes légitimes liées à la crise sanitaire et ses impacts financiers, puisse générer des interrogations. Un post de réponse a été envoyé afin de rassurer.

Monsieur Huynh indique que ce message doit être pris comme une alerte et non comme une attaque.

Sandra Ferrari indique également que suite à un article paru dans la presse locale une erreur a été commise quant à la répartition de ses missions en tant que Présidente du SMSB et Maire de Les Déserts.

Elle précise que le budget primitif qui va être présenté ce soir a fait l'objet d'un travail conséquent et que tout le travail comptable a été épuré. Elle souhaite cependant que ce budget primitif soit amendé en séance publique pour que l'ensemble du conseil travaille de concert et qu'il soit aligné sur les orientations souhaitées.

1. DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU ET LA PRESIDENTE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

La présidente donne lecture de la décision prise dans le cadre des délégations (délibération 01-21-B du 24 mars 2021)

- Approbation de l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du CNES

Une commission d'appel d'offres va se tenir pour être consultée sur l'analyse des offres des marchés de travaux du CNES.

2. Administration générale – Validation des compte-rendus des dernières séances du Conseil syndical

Approbation des compte-rendus des réunions du Conseil syndical des :

- 21 octobre 2020
- 25 novembre 2020
- 16 décembre 2020
- 06 janvier 2021
- 10 mars 2021

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à la majorité,

- **APPROUVE** les compte-rendus.

3. Finances - comptes de gestion 2020 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les comptes de gestion de l'exercice 2020 (principal-SMSB, nordique-SGR, alpin-SGR)

4. Finances - compte de gestion 2020 (Alpin-AM)

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité (*membres Grand Chambéry*)

- **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2020 (alpin-Aillons-Margériaz)

5. Finances - comptes administratifs 2020 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)

La Présidente sort de la salle.

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif (compétences obligatoires) de l'exercice 2020

6. Finances - compte administratif 2020 (Alpin-AM)

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Elle précise que la station étant gérée par la SEM des Bauges, cette délibération ne concerne qu'une partie des recettes.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité (*membres Grand Chambéry*)

- **APPROUVE** le compte administratif (compétence optionnelle) de l'exercice 2020.

La Présidente revient dans la salle. La Vice-présidente l'informe du résultat des deux votes précédents.

7. Finances - affectation des résultats 2020 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** d'affecter les résultats des budgets de l'exercice 2020 « section de Fonctionnement et d'Investissement », comme présenté.

8. Finances - affectation des résultats 2020 (Alpin-AM)

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité, (*membres Grand Chambéry*)

- **DECIDE** d'affecter les résultats des budgets de l'exercice 2020 « section de Fonctionnement et d'Investissement » (compétence optionnelle), comme présenté.

9. Finances - contributions des collectivités membres 2021

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le conseil syndical, après avoir délibéré à la majorité,

- **ADOpte** le montant des participations des collectivités membres de l'exercice 2021.

10. Finances - budgets primitifs 2021 (Principal-SMSB, Nordique-SGR, Alpin-SGR)

La Présidente indique que le projet de Budget transmis avec la convocation à la réunion de ce soir n'était pas finalisée et qu'il convient de procéder à des modifications. La Présidente propose aux membres du Conseil syndical les modifications principales suivantes :

Budget alpin SGR :

Dépenses de fonctionnement :

- Charges de personnel (chap. 12) : baisse à 395K€ contre 604K€ grâce à une réévaluation basée sur le réalisé des mois de janvier et février 2021 et les prévisions d'embauche de saisonnier sur le reste de l'année.

Recettes de fonctionnement :

- Ventes : total revu à hauteur 254 600 €

- Subvention d'équilibre : 297K€ au lieu de 1,413M€

- Autres produits de gestion courante : 65K€ pour le chômage partiel et 600K€ d'aide de l'Etat à hauteur de 49%.

Le budget s'équilibre donc à hauteur de 1 293 799€.

Dépenses d'investissement :

- inchangé : 660K€

Recettes d'investissement :

- Emprunt de 960K€ pour payer les reports d'investissement de 2020.

Le budget s'équilibre donc à hauteur de 1 346 847€.

Sandra Ferrari indique que les annuités d'emprunt sont importantes. L'emprunt de 2021 d'un montant de 900K€ sera uniquement sur le budget Alpin SGR. Il servira à financer tous les restes à payer des investissements avec notamment les grandes visites des remontées mécaniques des Ebats et de l'Orionde.

BP SMSB :

Dépenses de fonctionnement :

- Les charges de personnel diminuent suite au départ de Dominique Liégeois qui n'a pas été remplacé.

- Autres charges de gestion courante : impact de la subvention d'équilibre à SGR qui passe de 1,413M€ à 297K€

- Virement à la section d'investissement : 1,245M€ contre initialement 129K€.

Recettes de fonctionnement :

- Dotations subventions : 187K€ au lieu de 53K€ grâce à la participation Grand Chambéry qui dans notre syndicat à la carte prend en charge 100% des dépenses liées à AM. Ceci n'a donc aucune incidence sur le reste du territoire, les budgets étant étanches.

Le budget s'équilibre donc à hauteur de 2 428 948€.

Dépenses d'investissement :

- Inchangé

Recettes d'investissement :

- Fonds de compensation TVA : 65K€ récupérés des investissements de 2019.

Le budget s'équilibre donc à hauteur de 5 022 114€.

Sandra Ferrari précise que sur le CNES n'ont été inscrits que les montants dont les subventions ont été reçues, mais que des engagements ont été pris et que l'emprunt dédié au CNES est donc appelé à diminuer d'ici peu.

BP Nordique SGR :

Dépenses de fonctionnement :

- CESN : les résultats de vente des produits de location ont été au moins multipliés par deux

Recettes de fonctionnement :

- Changements à la marge

Le budget s'équilibre donc à hauteur de 2 787 304€.

Dépenses d'investissement :

- Inchangé

Recettes d'investissement :

- Subvention de la Région pour le plan d'eau

- Emprunt pour achat de dameuses

Le budget s'équilibre donc à hauteur de 2 413 177€.

Il est donc proposé de prendre en compte ce nouveau tableau à insérer dans la délibération mise au vote intégrant un montant de 1 293 799€ en section de fonctionnement sur le budget Alpin SGR.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité moins 1 abstention

➤ **APPROUVE** les budgets primitifs présentés ci-dessus de l'exercice 2021

Arrivée C Gogny 19h30

Gérard Dumaz demande si dans le budget alpin la part de remboursement des forfaits de ski alpins a été prise en compte.

Cette somme a bien été inscrite au budget en dépenses de fonctionnement dans le chapitre Titre annulés.

11.Finances - budgets primitifs 2021 (Alpin-AM)

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Elle précise les points suivants :

- Ecole de ski et SEM des Bauges : il est proposé de leur présenter exonération des charges d'affermage.

- Emprunt pour financer les investissements programmés

- L'emprunt concerne également les investissements de l'exercice précédent.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à la majorité (*membres Grand Chambéry*)

- **APPROUVE** les budgets primitifs présentés ci-dessus (compétence optionnelle) de l'exercice 2021

12. Finances - subventions d'exploitation 2021

La Vice-présidente en charge des finances présente la délibération correspondante.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** le rapport de la Vice-présidente ;
- **DECIDE** d'inscrire les subventions d'équilibre ci-dessus des budgets 2021.

13. Régie SGR - clé de répartition des charges communes 2021

Sandra Ferrari présente la délibération correspondante.

Elle explique que malgré la fermeture des remontées mécanique, il apparait tout de même une imputation en alpin du fait du fonctionnement de deux tapis du Revard et de celui de La Féclaz.

Ces tapis ont fonctionné à perte à hauteur d'environ 3K€ hors frais annexes de dameuses et de carburant, mais cet effort a été consenti pour soutenir les clubs de ski et les socioprofessionnels en ne leur imputant pas ces charges.

Antoine Huynh demande pourquoi le fonctionnement des tapis n'a pas été facturé aux clubs.

Sandra Ferrari répond que cela représentait un coût beaucoup trop élevé pour les clubs. Il a donc été décidé de supporter cette charge et cette ouverture a permis aux socioprofessionnels de travailler grâce à la présence des usagers.

Arrivée Thierry Bebert 19h50.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOpte** le rapport ci-dessus ;
- **APPROUVE** le mode de calcul et le taux de la clé de répartition des charges communes pour 2021.

14. Finances - validation des tarifs des activités estivales SGR

Franck Perrin présente la délibération correspondante.

Il indique que les tarifs ont été revus pour s'aligner avec les pratiques relevées dans les autres stations, puisque les tarifs n'avaient pas été réévalués depuis plusieurs années.

Concernant l'ouverture de la saison estivale, il est proposé de retenir la date du 03 juillet avec une ouverture supplémentaire le week-end des 26 et 27 juin.

Serge Tichkiewitch demande à ce que l'on aligne l'ouverture des deux stations sur la même date, prévue le 10 juillet aux Aillons-Margériaz.

Franck Perrin indique que l'ouverture sur le dernier week-end de juin est en lien direct avec les activités d'hébergement sur la station.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** les dates d'ouverture et les tarifs des activités estivales tels que présentés pour le secteur Savoie Grand Revard ;
- **DIT** que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} mai 2021.

15. Finances - Validation des tarifs des activités estivales AM

Damien Grange présente la délibération correspondante.

Serge Tichkiewitch s'étonne de la décision de faire payer des enfants Bambins sur les télésièges et leur accompagnant au Pays suspendu des géants. Il indique également que l'augmentation de tarif salle hors sac pour les clubs qui représente 40€ supplémentaires lui semble très importante.

Damien Grange répond que le tarif de la salle hors sac correspond à un alignement sur le tarif hivernal.

Christian Berthomier réagit également sur le tarif accompagnant au Pays suspendu des géants.

Sandra Ferrari propose de conserver la gratuité des accompagnants au Pays suspendu des géants, mais de ne pas l'accorder aux Bambins sur les télésièges eu égard à la responsabilité d'un enfant de moins de 2 ans sur un télésiège.

De même, elle propose de ne pas procéder à l'augmentation du tarif salle hors sac pour la saison estivale.

Il est également décidé de changer le nom de Bambin (0 à 2ans) en Jeune (2 à 6 ans).

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité, (*membres Grand Chambéry*)

- **APPROUVE** les dates d'ouverture et les tarifs des activités estivales tels que présentés pour le secteur Aillons-Margériaz (compétence optionnelle);
- **DIT** que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} mai 2021.

16. Ressources humaines - prime exceptionnelle au personnel de Savoie Grand Revard mobilisé dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face au Covid-19

Sandra Ferrari rappelle que comme indiqué lors du conseil syndical du 10 mars dernier, il est souhaité verser une prime au personnel de Savoie Grand Revard qui ont dû faire face à une forte affluence dans des conditions très difficiles, comme indiqué dans la délibération présentée par Franck PERRIN.

Jean-Marc Vial se félicite de cette décision car c'est une réalité qu'il a pu constater par lui-même.

Sandra Ferrari indique que le montant prévisionnel est de 39K€.

Christian Berthomier s'abstiendra car il a été décidé de ne pas voter de prime dans sa municipalité mais soutient la démarche.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité, moins une abstention

- **APPROUVE** le présent rapport ;
- **AUTORISE** l'application de cette prime selon les règles précédemment définies.

17. Finances – taxes et produits irrécouvrables

Sandra Ferrari présente la délibération correspondante.

Elle indique que cela correspond à un impayé datant de 2018 qui n'a jamais été régularisé suite à la faillite de l'exploitant.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2021 à l'article 654 « pertes sur créances irrécouvrables », comme présenté ci-dessus.

18. Approbation du programme espace ludique / Pôle Glisse 4 saisons Aillons-Margériaz 1000

Damien Grange présente la délibération correspondante. Il indique que cela correspond à une volonté de développer l'activité glisse pour un fonctionnement équivalent sur les saisons été et hiver.

Maryse Fabre indique qu'elle trouve regrettable que cette délibération, qui s'inscrit dans un master plan qui concerne également Savoie Grand Revard, n'ait pas fait l'objet de discussions préalables. En conséquence, elle s'abstient.

Gérard Dumaz s'abstient.

Le Conseil syndical, après avoir délibéré à la majorité,

- **APPROUVE** le programme de création d'un espace ludique / pôle glisse 4 saisons sur le site d'Aillons-Margériaz 1000 conformément aux éléments présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à signer les documents à intervenir (demandes d'autorisation d'urbanisme, autorisations administratives, procédures diverses, etc..) ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à solliciter les demandes de subventions les plus élevés possibles ;
- **DIT** que les crédits correspondants sont ou seront inscrits aux budgets et pourront faire l'objet d'une AP/CP.

Questions diverses :

- Sandra Ferrari indique que les annonces gouvernementales qui ont lieu il y a quelques minutes font état d'un nouveau confinement à compter du 05 avril 2021.

- Antoine Huynh demande à ce que, suite au vote du budget 2021, les projets futurs soient mis en discussion préalable à toute prise de décision pour être bien consultés en amont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

LA PRESIDENTE,
Sandra FERRARI